

BIENS ASSURES

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Ensemble des biens objet d'une couverture d'assurance donnée. On distingue en général parmi ces biens les marchandises, le matériel et le mobilier. Ces biens peuvent être divisés en trois grands groupes : les biens immobiliers, les biens mobiliers et les marchandises. Dans cette dernière subdivision, les biens immobiliers comprennent les bâtiments en usufruit et les bâtiments en copropriété et les bâtiments érigés sur le terrain d'autrui. Pour ce qui est des biens mobiliers, ils sont classés en mobilier personnel et en matériel professionnel. Quant aux marchandises, elles s'entendent souvent comme tout objet (matière ou produits) destiné à la transformation ou à la vente. Cette définition des marchandises englobe les matières premières, les produits finis, les produits semi-ouvrés, les emballages et approvisionnements qui ont un lien avec les activités assurées.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**